La tradition:

Rien ne l'illustre mieux à mes yeux que ce poème de Kipling

Je ne suis qu'un homme parmi les hommes, Mais j'ai répondu sous le bandeau et j'ai gravi les trois marches. J'ai vu l'étoile flamboyante, j'ai fait le signe. Je suis un maillon de la Chaîne!

La Chaîne est longue.

Elle remonte jusqu'au siècle d'Hiram, et peut-être plus loin encore.

On trouve notre signe sur les pierres dans les déserts de sable sous le ciel pur de l'Orient, dans ces plaines où s'élevaient les temples colossaux, poèmes purs de la puissance et de la gloire.

On trouve notre signe sur les papyrus que l'âge a teinté d'ocre, sur les feuilles où le calame a tracé les phrases les plus belles qu'un être ait pu lire.

On trouve notre signe sur les hautes cathédrales aux sommets sublimes aérés par les vents des siècles.

On trouve notre signe jusque sur les conquêtes de l'esprit qui font l'humanité meilleure, sur la partition de Mozart, sur la page de Goethe, le livre de Condorcet, les notes d'Arago.

Et pourtant, je ne suis qu'un homme parmi les hommes, un homme sans orgueil, heureux de servir à sa place, à son rang, je ne suis qu'un maillon de la Chaîne, mais je me relie à l'Univers dans l'espace et dans le temps.

Je ne vis qu'un instant, mais je rejoins l'Eternel.

Ma foi ne saurait faire couler le sang, je ne hais point, je ne sais point haïr.

Je pardonne au méchant parce qu'il est aveugle, parce qu'il porte encore le bandeau, mais je veux l'empêcher de mal faire, de détruire et de salir.

A ma place, debout et à l'ordre, j'ai travaillé de mon mieux.

Dans toutes les heures de la vie, mon coeur est demeuré fidèle.

Je me suis dépouillé des métaux, j'ai combattu jusqu'à la limite de mes forces le fanatisme et la misère, la sottise et le mensonge.

Je ne crains rien, pas même ce sommeil que l'on appelle la mort.

J'espère supporter la souffrance avec l'aide des miens, je saurai subir ce qui doit être subi parce que c'est la loi commune. J'aurai dégrossi la pierre, accompli ma tâche en bon ouvrier par l'équerre et le compas.

Quand je partirai, formez la Chaîne.

Rien ne sera perdu de ce qui fut donné. Je resterai toujours parmi vous car je vous laisserai le meilleur de moi-même, oh fils de la Lumière, mes Frères.

Il me semble qu'ici tout est dit. Le rituel l'illustre de façon forte :

La chaîne de l'initiation au R.E.

Au rite Emulation, en général, on ne fait pas de chaîne d'union en fin de tenue. Il peut y avoir des

exceptions, dans certaines loges comme Dolmen. Cependant, lors d'une initiation, on forme une chaîne double. Puis le VM s'en retire, on vérifie que la chaîne continue à tenir, et dans un troisième temps le nouvel initié prend la place du VM dans la chaîne. Quelle belle illustration gestuelle de la continuité de la Tradition!

La tradition dans le rituel de consécration du nouveau VM

Au rite Emulation : « Vous reconnaissez qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme, ni d'aucune collectivité d'hommes, d'introduire des innovations dans l'essence¹ de la Franc-Maçonnerie. »

La tradition au sens Emulation

On DOIT transmettre sans altération ce qui est contenu dans le rituel de peur d'en perdre la signification. Il se peut que certaines parties aient un sens qui nous échappe. D'autres les comprendront si nous les transmettons sans faillir. Le rituel « Emulation » se transmet ainsi à l'identique depuis 1813, à part quelques détails.

Un exemple significatif:

Le signe d'ordre a été longuement discuté au niveau de la Grande Loge. Le rituel dit en effet :

« Ces différents points, je jure solennellement de les observer sans faux-fuyant, équivoque, ou restriction mentale d'aucune sorte, sous peine si j'en viole un seul, d'avoir la gorge tranchée, la langue arrachée ... ou bien sous la peine plus effective d'être flétri comme un individu volontairement parjure, ... »

Ce propos violent, et même excessif devait-il être conservé ? De longs débats se sont déroulés à la GLUA à ce sujet.

Ce point trouve son origine dans les lois britanniques médiévales concernant le parjure, le « Treason Act » de 1351, détaillé dans une ordonnance de 1451², qui n'a jamais été aboli, mais n'est plus appliqué!

Après discussion, il a été décidé d'en conserver l'énoncé, parce que, comme tout symbole, il a une signification forte et multiple. On a juste complété par « ou bien sous la peine plus effective d'être flétri comme un individu volontairement parjure... ».

Dans les rites continentaux, le symbole a été conservé, mais sa signification est toute autre.

Pourquoi conserver aussi fidèlement la tradition?

Le rite français pratiqué au GO avait cru pouvoir s'en affranchir, à la fin du siècle dernier. Pour citer

¹⁽en anglais, « in the body of Masonry »)

² Toutefois dans « Punishment of former days » d'Ernest W Pettifer, un ouvrage qui retrace l'histoire des crimes et des châtiments leur correspondants en Angleterre, l'auteur évoque la description d'une sanction appliquée dans le cas d'une violation d'un secret du Conseil du Roi dans une ordonnance de 1451 de la cour de l'Amirauté datant d'Henry VII d'Angleterre émise par l'Amiral de l'estuaire de Humber, Maire de Hull, soit la sanction appliquée pour un acte de haute trahison et qui nous est dit ceci :

[«] You masters of the quest, if you or any of you, discover or disclose anything of the King's secret couseul, or of you fellows (for the present you are admitted to be the King's counsellors) you are to be and shall be, had down to the lower-water mark, where must be made three times. O Yes! For the King and then and there this punischement, by the law prescripted, shall be executed upon them: that is their hands and feet bound, their throats cut, their tongues pulled out, and their bodies thrown into the sea. », ...

Cité par Philippe M. de la RL Rudyard Kipling http://www.rudyard-kipling.fr/Travaux-le-serment-ferment-et-ciment-de-la-maconnerie.html

le site d'une loge du GO³, reprenant un document que j'ai lu ailleurs:

« (le rite français...) a donc été soumis à l'idéologie de la majorité des Maçons des années 1860-1880. Il a ainsi été réécrit à la lumière des courants intellectuels en vogue et notamment du positivisme.

On ne connaissait pas la psychanalyse et l'inconscient et tout ce symbolisme semblait relever soit de l'enfantillage soit de la superstition. Les versions Murat (1858) et Amiable (1885) réduisent la présentation des symboles des différents grades à la portion congrue et les remplacent par des discours moraux et allégoriques sur le bien et le mal.

C'est Arthur Groussier qui dans l'entre deux-guerres plaidera pour un retour aux sources symboliques du Rite Français. »....

C'est ainsi que l'on reviendra au rituel défini dans le Régulateur du Maçon On note ici l'influence d'Ostwald Wirth, de Marius Lepage, de René Guilly...

Ce retour met en évidence deux points :

la Franc-maçonnerie s'appuie sur une **tradition** qu'elle ne peut abandonner sans se dénaturer.

Le coeur de la FM réside sur le **symbolisme**, et sur son action sur l'inconscient.

Un complément pourrait être donné par les disciples de René Guénon, mais on m'a recommandé de faire court...

En conclusion:

Les symboles maçonniques **ne sont pas arbitraires**, mais reposent sur une tradition ancienne, plus ancienne que la FM organisée.

Leur rôle est (entre autres) de communiquer avec l'inconscient, ce qui leur permet, à condition qu'on l'accepte, d'être plus efficace que tout discours.

Une meilleure compréhension des symboles peut être obtenue en pratiquant des visites dans des loges pratiquant des rituels différents, ce qui permet d'en comparer différentes interprétations.

Notre région finistérienne présente un grand nombre de rites maçonniques : RFT, REAA, RER, rite de Memphis-Misraïm, etc... C'est une richesse dont je vous engage, mes FF et SS compagnons et MM, à profiter.

 $^{3 \}underline{\text{http://fratepinal.org/lafranc-maconnerie/le-rite-francais/}}$